



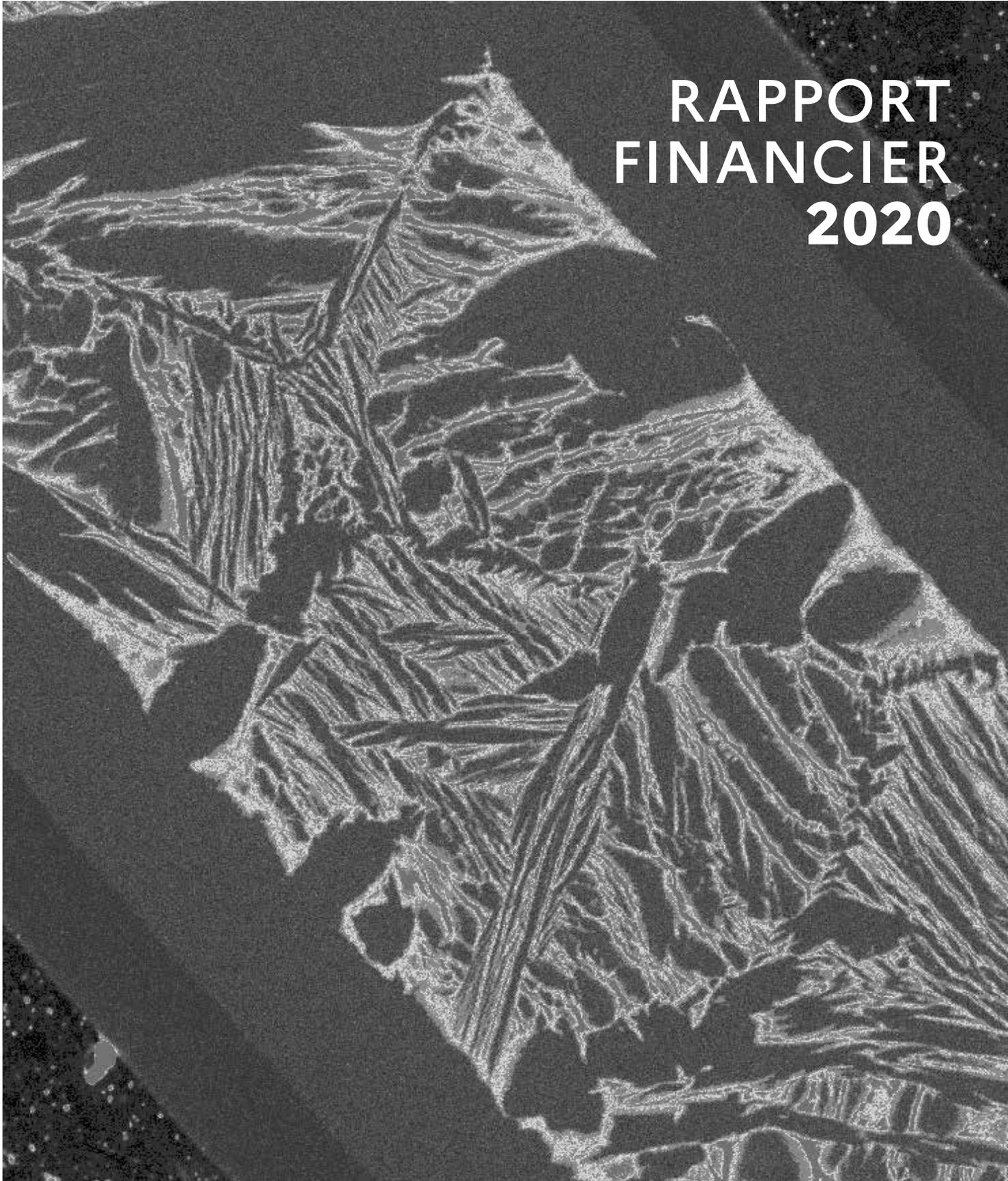
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

# RAPPORT FINANCIER 2020



MEMBRE DE

**ETSON**



# Sommaire

**01**

**Rapport de gestion**

p.4

**02**

**États financiers et  
annexe aux comptes  
annuels**

p.13

**03**

**Rapport du  
Commissaire  
aux comptes**

p.31



## 01

# Rapport de gestion

## Exécution budgétaire de l'exercice

L'exécution budgétaire est présentée ci-dessous en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), en référence au dernier Budget Rectificatif (BR) voté par le Conseil d'administration, sauf indication contraire.

### CONTEXTE BUDGÉTAIRE

#### L'exercice 2020 a été marqué par :

- la réduction de - 0,85 M€ du montant de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) sur le programme 190 entre le Projet de Loi de Finances (PLF), information disponible lors de l'élaboration du Budget Initial (BI), et la Loi de Finances Initiale (LFI) pour 2020. Le montant perçu s'élève à 166,5 M€ ;
- la diminution du niveau de la contribution versée par les exploitants, à 62,5 M€, du fait de la réduction du nombre d'installations nucléaires de base comprises dans l'assiette ;
- l'exécution de l'enveloppe personnel à hauteur du BR soit 151,1 M€, avec une moyenne des effectifs présents sur l'exercice 2020 à 1 736 ETPT (hors stagiaires), à comparer avec un niveau de 1 740 ETPT au Budget Rectificatif (BR) ;
- l'exécution des recettes, hors subvention pour charge de service public et contribution, en dépassement de 2,5 M€ par rapport au BR, principalement liée à des encaissements de recettes sur des prestations réalisées les années antérieures.

### RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS

#### Solde budgétaire

en M€	Réal 2020		BR2/BR 2020	
	AE	CP	AE	CP
<b>DÉPENSES</b>				
Enveloppe Personnel*	151 344	150 935	151 058	151 058
Enveloppe Fonctionnement	103 787	104 282	105 301	106 700
Enveloppe Investissement	11 033	11 194	18 345	12 189
<b>TOTAL</b>	<b>266 164</b>	<b>266 410</b>	<b>274 704</b>	<b>269 947</b>
<b>RECETTES</b>				
Recettes globalisées		270 459		267 292
Subvention pour charges de service public		170 659		170 544
Autres financements de l'État		39		130
Fiscalité affectée		62 477		62 158
Autre financements publics		2 394		716
Ressources propres		34 890		33 744
Recettes fléchées		1 973		2 212
Autres financements de l'État		1 973		2 212
<b>TOTAL</b>		<b>272 432</b>		<b>269 504</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE</b>		<b>6 022</b>		<b>(443)</b>

\*L'Enveloppe Personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations.

## Autorisations d'Engagement (AE)

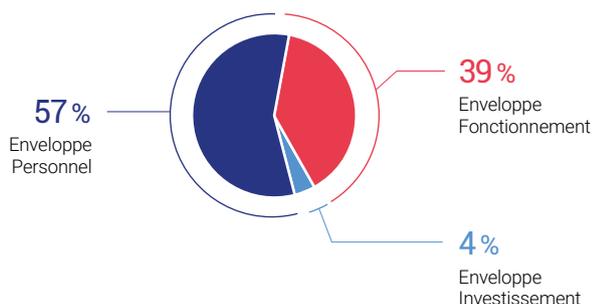
Les autorisations d'engagement s'élevaient à 266,2 M€ sur l'exercice 2020, contre une prévision révisée au BR à 274,7 M€. Des décalages d'AE sur 2021 et des non-réalisations sur 2020, ont permis d'engager le projet « Sauvegarde et Stockage des données », passé en CPI (Comité de Projets d'Investissements) en fin d'année 2020 à hauteur de 2,1 M€.

L'écart de - 8,5 M€ se décompose de la façon suivante :

- l'enveloppe personnel est en écart de + 0,3 M€ par rapport au BR. La consommation des dépenses de personnel en AE est légèrement différente de celle en CP, en raison du rythme d'exécution des charges relatives au service de santé au travail. Cet écart a exceptionnellement été financé par l'enveloppe de fonctionnement, uniquement sur les AE ;
- l'enveloppe de fonctionnement est en écart de - 1,5 M€ par rapport au BR, il se répartit au sein des domaines de la façon suivante : sûreté & radioprotection des installations pour - 1,1 M€, sécurité et non-prolifération pour - 1,0 M€ et dépenses hors programmes pour + 0,8 M€ ;
- les AE de l'enveloppe d'investissement sont exécutées à hauteur de 11,0 M€, contre une prévision révisée de 18,3 M€, soit une évolution de - 7,3 M€, essentiellement sur les domaines de la radioprotection homme et environnement (- 1,5 M€), de la gestion de crise et post-accidentelle (- 5,3 M€, dont - 5,0 M€ sur le projet LATAC, décalé à 2021 en raison des retards engendrés par la crise COVID-19), de la sûreté & radioprotection des installations (+ 0,4 M€) et des dépenses hors programmes (- 1,0 M€ concernant la consignation réglementaire relative à l'assainissement d'une ICPE à Cadarache non réalisée en 2020).

## Crédits de paiement (CP)

### Répartition des dépenses 2020 en crédits de paiement



Le solde budgétaire est excédentaire à + 6,0 M€ en 2020, et affiche une amélioration de + 6,5 M€ par rapport à la prévision du budget rectificatif.

Les encaissements de recettes sont exécutés à hauteur de 272,4 M€ contre un BR 2020 de 269,5 M€, soit un écart de réalisation de + 2,9 M€, ce qui correspond aux principaux agrégats suivants :

- la subvention du MTE issue du programme 190, est restée stable durant l'exercice ;
- la subvention du ministère des Armées, versée au titre du programme 212, varie de + 0,1 M€ avec le versement de la réserve de précaution courant décembre ;
- la contribution versée par les exploitants d'INB se situe au-dessus du niveau du BR à 62,5 M€, soit au niveau du plafond autorisé sans générer de reversement de l'excédent comme lors des exercices précédents ;
- les autres financements publics progressent de + 1,7 M€ par rapport au BR 2020, et concernent principalement les contrats européens H2020 ;
- les recettes commerciales sont exécutées à 103,4 %, soit en dépassement de 1,1 M€. Malgré une baisse prévisible des recettes au BR 2020 en raison de la crise sanitaire, l'effort de recouvrement des créances clients engagé par l'Institut a permis de constater des crédits de paiement supplémentaires

notamment sur l'activité de dosimétrie passive (+ 2,3 M€ par rapport au BR 2020) mais également sur les refacturations de personnels mis à disposition (+ 0,9 M€) ;

- les autres financements de l'État, en recul de - 0,3 M€ correspondent aux recettes fléchées liées aux subventions de l'ANR et à la subvention du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les dépenses sont constituées de trois enveloppes, personnel, fonctionnement, investissement, dont le total s'élève à 266,4 M€ en 2020, en écart de - 3,5 M€ par rapport à la prévision BR 2020, soit un taux d'exécution de 98,7 %.

- L'enveloppe de fonctionnement varie de - 2,4 M€ par rapport au BR, dont 1,6 M€ concernant des opérations non réalisées, et fléchées au fonds de roulement : les taxes sur la création de bureaux du bâtiment 01 de Fontenay-aux-Roses, pour 1,1 M€ et le projet de démantèlement de Feurs, pour 0,5 M€.
- L'enveloppe d'investissement enregistre un écart de - 1,0 M€ par rapport au BR, correspondant à la consignation réglementaire relative à l'assainissement d'une ICPE à Cadarache, également fléché au fonds de roulement mais non réalisés.
- L'enveloppe de personnel, presque intégralement consommée, affiche un niveau de réalisation de 150,9 M€, pour un budget de 151,0 M€, soit une sous-exécution de - 0,1 M€.

## Ressources par origine

L'évolution des ressources par domaine entre le BR et le réel 2020 est présentée dans le tableau ci-dessous :

domaines	Réel 2020	BR 2020
001 - Sûreté Radioprotection des installations	11,4	12,5
002 - Sécurité, non-prolifération	0,1	0,1
003 - Radioprotection homme et environnement	18,6	16,6
004 - Crise et post-accidentel	1,2	1,0
005 - Transparence, ouv société, culture sûreté	0,3	0,3
006 - Stratégie, excellence scientifique et technique	0,2	0,1
007 - Mise à disposition	6,1	5,2
<b>SOUS-TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>37,9</b>	<b>35,8</b>
<b>Transverses</b>	<b>234,5</b>	<b>233,7</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>272,4</b>	<b>269,5</b>

Les ressources transverses comprennent notamment les subventions des programmes 190 et 212, et la contribution versée par les exploitants d'INB. Les recettes propres proviennent principalement des programmes, et sont exécutées à 37,9 M€ pour un BR de 35,8 M€ (soit 106,1 %). Cette sur-exécution du BR 2020 de + 2,1 M€ est portée principalement par les domaines de radioprotection de l'homme et de l'environnement (+ 2,0 M€), de la gestion de crise et post-accidentelle (+ 0,2 M€), de la refacturation des personnels mis à disposition (+ 0,9 M€). Les recettes liées au domaine de la sûreté et radioprotection des installations accusent un recul de - 0,9 M€.

## Dépenses par destination

L'évolution des dépenses en crédits de paiement, exprimées en coûts de production par destination, entre le BR et le réel 2020 est présentée dans le tableau ci-après :

domaines	Réal 2020				BR 2020				Écart sur BR
	Fonc	Pers	Inv	Total dépenses	Fonc	Pers	Inv	Total dépenses	
001 - Sûreté Radioprotection des installations	28,3	59,6	3,6	91,6	30,8	59,9	3,6	94,3	-2,8
002 - Sécurité, non-prolifération	1,9	7,1	0,3	9,3	2,2	7,2	0,3	9,6	-0,3
003 - Radioprotection homme et environnement	18,4	35,3	3,6	57,3	18,9	35,0	3,3	57,2	0,1
004 - Crise et post-accidentel	3,2	4,5	0,3	8,1	2,7	4,5	0,7	7,9	0,1
005 - Transparence, ouv société, culture sûreté	2,1	4,1	0,1	6,3	2,5	4,1	0,0	6,6	-0,3
006 - Stratégie, excellence scientifique et technique	1,8	4,0	0,0	5,8	1,7	3,1	0,0	4,8	1,0
007 - Mise à disposition	0,0	5,6	0,0	5,6	0,0	4,8	0,0	4,8	0,8
<b>SOUS-TOTAL PROGRAMMES</b>	<b>55,7</b>	<b>120,2</b>	<b>7,9</b>	<b>183,8</b>	<b>58,8</b>	<b>118,6</b>	<b>7,9</b>	<b>185,3</b>	<b>-1,5</b>
Fonctionnel et support	11,5	25,6	0,8	38	11,8	27,2	2,0	41,1	-3,1
Schéma directeur immobilier	2,0	0,0	1,4	3,5	3,1	0,0	1,7	4,8	-1,3
Autre immobilier	19,9	2,3	0,7	23	19,1	2,7	0,3	22,2	0,8
Informatique	14,6	2,6	0,3	17,5	12,7	2,5	0,3	15,5	2,0
Feursmétal	0,5	0,1	0,0	0,6	1,0	0,0	0,0	1,0	-0,4
<b>SOUS-TOTAL COÛTS INDIRECTS NON DÉVERSÉS</b>	<b>48,6</b>	<b>30,8</b>	<b>3,3</b>	<b>82,6</b>	<b>47,9</b>	<b>32,5</b>	<b>4,3</b>	<b>84,7</b>	<b>-2,1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>104,3</b>	<b>150,9</b>	<b>11,2</b>	<b>266,4</b>	<b>106,7</b>	<b>151,1</b>	<b>12,2</b>	<b>269,9</b>	<b>-3,5</b>

L'exécution des dépenses représente 98,7 % du BR.

Les dépenses sur programmes sont en sous réalisation de 1,5 M€, principalement en matière de sûreté et radioprotection des installations (-2,8 M€), de sécurité (-0,3 M€) et de l'ouverture à la société (-0,3 M€), au profit des activités de stratégie, relations partenariales, plateformes européennes et évaluation scientifique (+1 M€) et de dépenses liées à la mise à disposition des personnes (+0,8 M€). Les coûts indirects sont également en sous réalisation de -2,1 M€ par rapport au BR 2020.

L'écart entre les recettes et les dépenses des tableaux ci-dessus correspond au solde budgétaire.

## Effectifs

### ETPT moyen

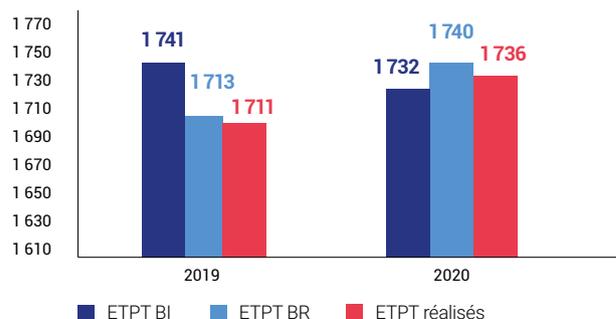
L'ETPT moyen réalisé en 2020 (hors catégorie des stagiaires et conseillers scientifiques) est de 1 736 ETPT, soit un sureffectif de +4 ETPT par rapport au niveau prévu au BI 2020 (1 732 ETPT). Le niveau réalisé reste inférieur de -4 ETPT par rapport à la dernière révision budgétaire à 1 740 ETPT.

	Réalisation 2020	Niveau d'autorisation d'emplois 2020	BI 2020	BR 2020
<b>EMPLOIS</b>	<b>1 736</b>	<b>1 750</b>	<b>1 732</b>	<b>1 740</b>
Sous-plafond	1 648	1 645	1 634	1 631
Hors-plafond	88	105	98	109

### Effectifs sous-plafond

Les effectifs sous-plafond réalisés en 2020 représentent 1 648 ETPT, soit +17 ETPT par rapport au BR (1 631 ETPT), et contre 1 622 ETPT réalisés en 2019.

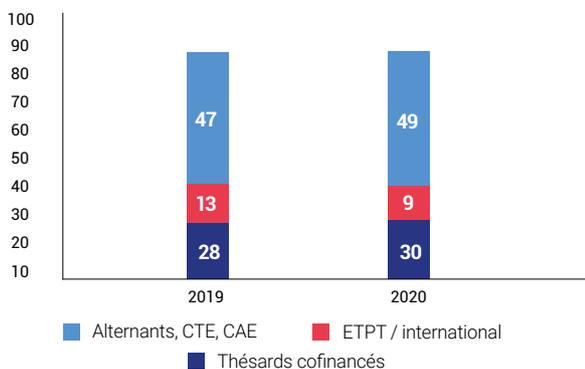
### Effectif moyen réalisé 2020/2019 (y compris alternants, CTE, CAE)



### Effectifs hors-plafond

Dans la catégorie des effectifs hors-plafond, le niveau de réalisation est stable entre 2019 et 2020 avec 88 ETPT, à comparer à un BR 2020 de 109 ETPT.

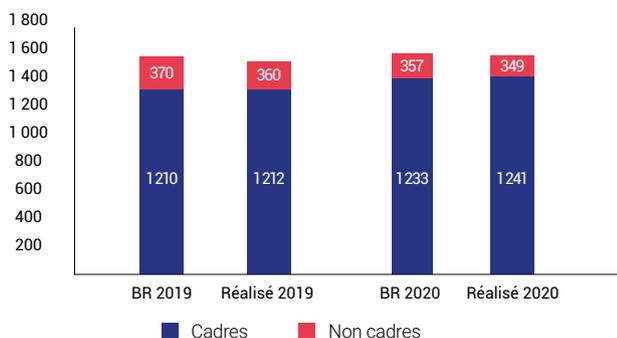
### ETPT Hors-plafond 2019-2020



### Personnel permanent moyen

Le personnel permanent moyen réalisé en 2020 est de 1 590 ETPT, niveau équivalent au BR 2020, contre 1 572 ETPT réalisés en 2019. L'ETPT permanent moyen du mois de décembre 2020 est de 1 609 ETPT contre 1 574 ETPT réalisés en décembre 2019, soit une hausse de + 35 ETPT.

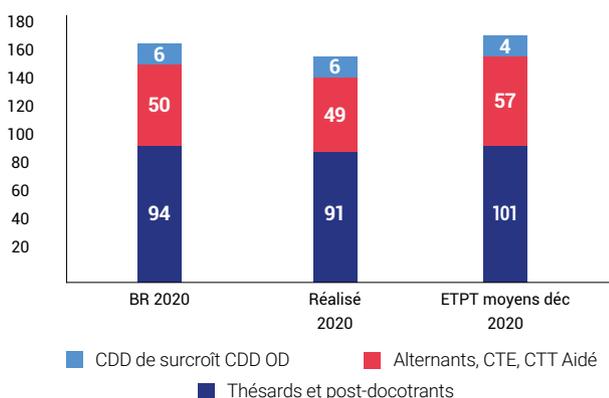
### ETPT permanents moyens 2019-2020



### Personnel non permanent moyen

Le personnel non permanent moyen (hors stagiaires, conseillers scientifiques) réalisé en 2020 est de 146 ETPT pour un BR à 150 ETPT. Le niveau des non permanents réalisés en décembre 2020 (moyenne) est de 162 ETPT contre 153 ETPT réalisés en décembre 2019.

### ETPT non permanents moyens 2020

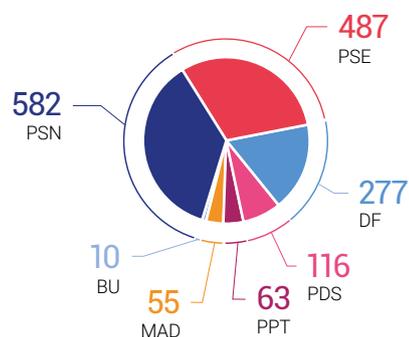


### Effectifs des pôles opérationnels

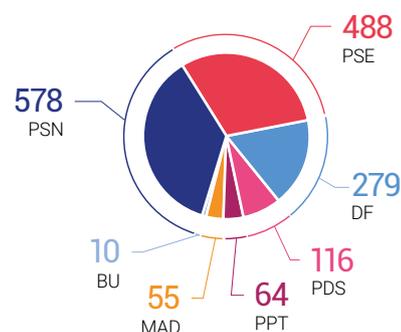
Les effectifs des pôles opérationnels (PSN, PSE et PDS) représentent 74 % des ETPT permanents moyens 2020 soit 1 182 ETPT (pour un total d'ETPT permanents moyens de 1 590 ETPT). La moyenne des ETPT permanents réalisée en décembre 2020 des pôles PSN, PSE et PDS représente 1 203 ETPT contre 1 172 ETPT réalisés en décembre 2019 soit une augmentation de + 31 ETPT.

### ETPT permanents par Pôle

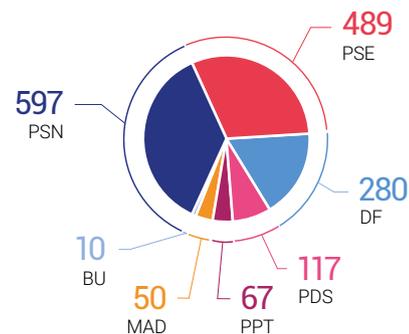
#### ETPT permanents BR 2020



#### ETPT permanents moyens 2020



#### ETPT permanents moyens décembre 2020



# COMPTABILITÉ PATRIMONIALE

## COMPTE DE RÉSULTAT

### Produits

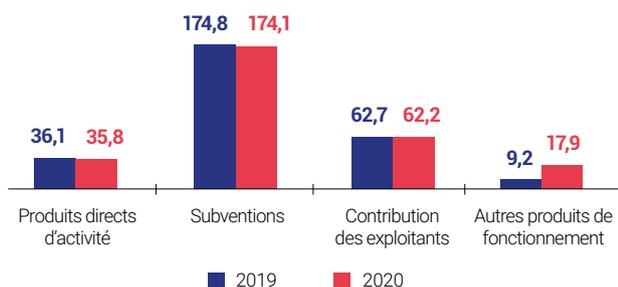
en M€	2020	2019	Évolution
Subventions et produits assimilés	236,2	237,5	- 1,3
Produits directs d'activité	35,8	36,1	- 0,3
Autres produits	17,9	9,2	8,7
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>290,0</b>	<b>282,8</b>	<b>7,2</b>
Produits financiers	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>290,0</b>	<b>282,8</b>	<b>7,2</b>

Les produits de l'Institut augmentent globalement de 7,2 M€ entre 2019 et 2020.

### Produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 290,0 M€, en hausse de 7,2 M€, soit + 2,5% par rapport à l'exercice précédent.

### Évolution des produits de fonctionnement (en M€)



Ils comprennent :

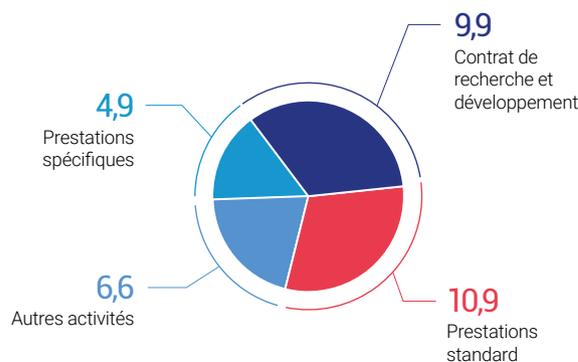
- les subventions pour 174,1 M€, stables par rapport à l'exercice précédent, sont composées de :
  - la subvention pour charges de service public, versée par le MTES dans le cadre du programme 190, à hauteur de 166,5 M€, contre 168,1 M€ en 2019 ;

### SCSP programme 190 et Contribution Exploitants (en M€)



- la subvention au titre de la convention avec le ministère des Armées dans le cadre du programme 212, de 4,1 M€ ;
- les subventions en provenance d'autres entités publiques pour 3,4 M€ (+ 0,4 M€) ;
- la contribution versée par les exploitants d'INB en 2020 est de 62,2 M€, soit 0,3 M€ en-dessous du plafond fixé à 62,5 M€, en raison de l'évolution du nombre des INB contribuant au calcul de l'assiette d'une part, à l'annulation de la créance sur l'Université de Strasbourg d'autre part, cette dernière générant un écart entre comptabilité budgétaire et comptabilité patrimoniale de 0,3 M€ ;
- les produits directs de l'activité à 35,8 M€, dont le chiffre d'affaires à 32,3 M€, qui diminue de 1,2 M€ (- 3,4%), résultant des évolutions suivantes :
  - les contrats de recherche & développement progressent de + 1,4 M€, en raison de la progression du même montant du produit CABRI constaté à l'avancement ;
  - les prestations standard diminuent de - 2,2 M€, dont - 1,8 M€ sur l'activité du laboratoire de dosimétrie interne, conséquence de la crise COVID-19 et notamment du 1<sup>er</sup> confinement ;
  - les prestations spécifiques et les autres activités sont globalement en recul de - 0,4 M€.

### Répartition du chiffre d'affaires 2020 par nature (en M€)



Les annulations de charges à payer et avoirs sur exercices antérieurs (2,1 M€ en 2020 contre 1,3 M€ en 2019) et les produits des redevances (1,3 M€ en 2020 contre 1,2 M€ en 2019) représentent la majeure partie du solde des produits directs de l'activité.

- les autres produits de 17,9 M€, en augmentation de 8,7 M€ par rapport à l'exercice précédent, correspondant aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions pour 11,6 M€, et à la quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat pour 6,3 M€.

Les produits financiers, principalement composés des gains de change, sont quasiment stables et non significatifs.

Pour mémoire, l'Institut n'est pas autorisé à placer ses disponibilités.

## Charges

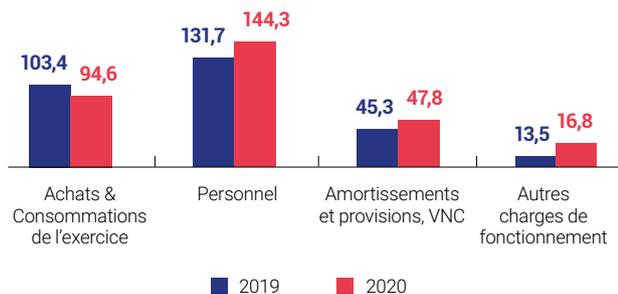
en M€	2020	2019	Évolution
Achats	94,6	103,4	- 8,8
Personnel	144,3	131,7	12,6
Amortissements et provisions, VNC	47,8	45,3	2,5
Autres charges de fonctionnement	16,8	13,5	3,2
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>303,3</b>	<b>293,8</b>	<b>9,5</b>
Charges financières	1,7	2,1	- 0,4
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>305,1</b>	<b>295,9</b>	<b>9,2</b>

Les charges de l'Institut sont globalement en augmentation de 9,2 M€ entre 2019 et 2020.

### Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 303,3 M€, en hausse de 9,5 M€, soit + 3,1 % par rapport à l'exercice précédent, et se décomposent de la façon suivante :

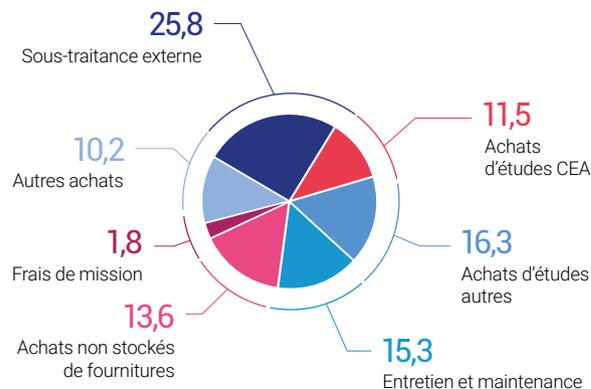
### Évolution des charges de fonctionnement (en M€)



- Les achats et consommations de l'exercice sont en retrait de 8,8 M€, cette diminution s'explique principalement par l'impact de la crise COVID sur les postes suivants :
  - 5,4 M€ sur les frais de mission et réception ;
  - 1,0 M€ concernant l'organisation de colloques et la location de salles ;
  - 0,8 M€ sur le personnel intérimaire ;
  - 0,2 M€ sur la formation.

En parallèle, la crise COVID a impacté à la hausse certaines dépenses, notamment l'achat de matériels informatiques pour le déploiement du télétravail avec + 0,7 M€, et l'achat d'équipements de protection individuels (masques, gel, etc.) pour + 0,6 M€.

### Répartition des achats et consommations de l'exercice 2020 (en M€)



- Les charges de personnel sont en hausse de 12,6 M€, cette variation s'explique notamment par :
  - + 8,2 M€, charges comprises, liés au changement de méthode de comptabilisation des CET/RTT/JRS en 2019 ;
  - + 3,3 M€ concernant les charges de rémunérations du personnel ;
  - + 0,9 M€ concernant les cotisations d'assurance maladie.
- Les dotations aux amortissements progressent de 2,5 M€, comprenant principalement les variations suivantes : + 0,6 M€ sur les provisions CET/RTT/JRS et + 0,8 M€ concernant les provisions pour litiges sociaux.
- Les autres charges de fonctionnement sont en hausse de 3,2 M€ et s'expliquent principalement :
  - + 0,6 M€ sur la taxe sur les salaires ;
  - + 2,6 M€ liés aux charges de redevances, concessions, brevets et licences, correspondant essentiellement à :
    - + 0,9 M€ concernant les licences achetées dans le cadre du projet « Sauvegarde et Stockage des données » ;
    - + 0,4 M€ lié à l'impact de la crise COVID pour le déploiement du télétravail ;
    - + 0,2 M€ liés à l'achat de licences dans le cadre du projet sécurisation de messagerie.

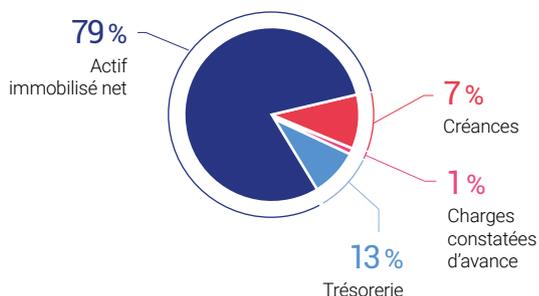
### Charges financières

Les charges financières évoluent de - 0,4 M€ entre 2019 et 2020, à 1,7 M€. Elles sont principalement constituées des intérêts versés sur l'emprunt contracté pour financer le bâtiment Triangle à Fontenay-aux-Roses (0,5 M€), ainsi que des intérêts sur les loyers du contrat PPP lié au bâtiment 01 (1,2 M€).

## BILAN

### Bilan actif

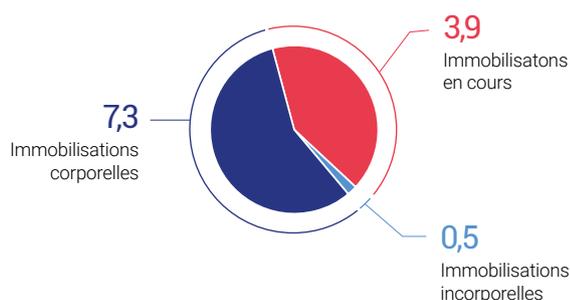
Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élève à 327,4 M€. L'actif brut est de 686,1 M€.



### Actif immobilisé

L'actif immobilisé net diminue de 19,2 M€, à 258,7 M€, en raison d'amortissements des immobilisations plus forts que le montant des entrées en immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 11,7 M€, selon la décomposition par nature comptable présentée ci-dessous.

### Acquisitions d'immobilisations (en M€)



### Actif circulant

L'actif circulant net s'établit à 68,7 M€, en hausse de 3,5 M€ par rapport à l'an passé, ce qui s'explique par les évolutions suivantes :

- les créances clients diminuent de - 6,7 M€, en raison d'une campagne efficace de recouvrement des créances clients ;
- les charges constatées d'avance baissent de - 0,6 M€ ;
- la trésorerie est impactée par une hausse des encaissements sur l'année, ayant pour effet une augmentation du niveau de trésorerie au 31/12/2020 de + 10,9 M€, à 43,5 M€.

L'article D441-4 du code de commerce stipule que les sociétés présentent dans le rapport de gestion, pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice. Ces informations sont précisées dans le tableau ci-contre :

Jours de retard	Nb pièces	Total TTC	% CA total 2020
De 1 à 29 jours	4	239 451,90	0,01
De 30 à 59 jours	83	860 360,17	0,02
De 60 à 99 jours	66	406 714,61	0,01
De 100 à 149 jours	18	121 255,00	0
De 150 à 199 jours	105	326 293,88	0,01
De 200 à 249 jours	38	1 048 984,64	0,03
De 250 à 299 jours	5	43 365,25	0
+ de 300 jours	1 182	1 670 437,10	0,04
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 501</b>	<b>4 716 862,55</b>	<b>0,12</b>

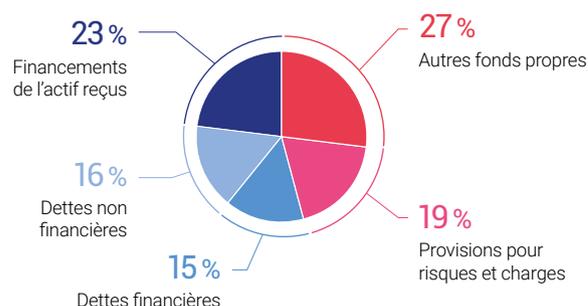
### Créances des clients en retard

Les créances des clients en retard font l'objet d'une provision en fonction de l'importance du retard. Cette dépréciation des comptes clients est évaluée selon les règles suivantes :

- 0 % du montant de la créance pour un retard inférieur à 6 mois ;
- 10 % entre 6 et 12 mois de retard ;
- 15 % entre 12 et 18 mois de retard ;
- 75 % au-delà de 18 mois de retard.

### Bilan passif

L'actif s'équilibre au passif de la façon suivante



### Fonds propres

Avec un résultat déficitaire de - 15,1 M€, combiné d'une part à une évolution des financements reçus de 5,6 M€ et d'autre part à une quasi stabilité des amortissements dérogatoires (+ 0,2 M€), les fonds propres de l'Institut baissent de 20,5 M€ pour s'établir à 164,4 M€ au 31 décembre 2020, contre 184,8 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 63,2 M€, en hausse de 5,2 M€ par rapport à leur solde au 31 décembre 2019. Ce poste comprend notamment la provision pour démantèlement et assainissement des installations pour 50,4 M€. La hausse des provisions en 2020 s'explique principalement par les variations nettes suivantes :

- + 3,3 M€ pour la provision pour démantèlement et assainissement ;
- + 0,6 M€ sur les litiges sociaux ;
- + 0,6 M€ concernant la provision CET-JRS-RTT ;
- + 0,4 M€ relatifs aux dépenses liées à l'hébergement des balises Téléray sur les sites de la DGGN ;
- + 0,2 M€ pour les quotes-parts aux pertes du GEIE Riskaudit et du GIE ENSTTI.

Les opérations d'assainissement et de démantèlement dont l'IRSN a la charge, relèvent de quatre domaines spécifiques qui concernent le réacteur de recherche Cabri, exploité par le CEA, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui lui appartient, divers matériels sans emploi ayant un caractère de déchet radioactif, l'assainissement du site de Feurs ayant fait l'objet d'une pollution accidentelle.

La situation à fin décembre 2020 des opérations relevant des trois premiers domaines est de 50,4 M€ qui se répartissent entre :

- les grappes issues des expérimentations dans Phébus pour 4,95 M€ ;
- l'INB 24 Cabri et les déchets associés (sodium) pour 34,88 M€ ;
- les déchets issus de l'INBS Valduc pour 2,69 M€ ;
- les ICPE pour 2,77 M€.

Par ailleurs, le coût de l'assainissement du site de Feurs est évalué à 4,0 M€. Pour finir, la provision pour reprises de sources est estimée à 1,0 M€. Pour l'INB 24, les évaluations techniques et financières s'appuient notamment sur les coûts réalisés pour l'INB 92 (Phébus).

#### Dettes

Les dettes régressent légèrement de - 0,4 M€, de 100,2 M€ l'an passé à 99,8 M€ au 31 décembre 2020.

Les dettes financières sont en baisse de - 2,0 M€, à 48,9 M€, ce qui correspond essentiellement au remboursement de la dette liée au financement du bâtiment 01 (Partenariat Public Privé Prisme) dont le montant total constatée à fin 2020 s'élève à 37,3 M€.

Les dettes non financières augmentent de 1,7 M€ : cette évolution s'explique principalement par la progression des dettes fournisseurs de + 2,2 M€, dont + 2,6 M€ imputables à la hausse des dettes sur immobilisations, qui s'explique notamment :

- par les dépenses liées au projet « Sauvegarde et Stockage des données » lancé en 2020 pour 2,1 M€ dont 1,0 M€ a été réalisé en compte d'immobilisation ;
- par le blocage au paiement des factures en fin d'exercice en raison du plafond de l'enveloppe budgétaire sur le compte d'immobilisation.

L'article D441-4 du code de commerce stipule que les sociétés présentent dans le rapport de gestion, pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice. Ces informations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Tranche de retard	Nb de factures	Montant total des factures	En % du montant total des achats
De 1 à 29 jours	85	474 588,84	0,50 %
De 30 à 59 jours	23	76 890,63	0,08 %
De 60 à 99 jours	14	71 086,82	0,08 %
De 100 à 149 jours	7	16 307,04	0,02 %
De 150 à 199 jours	3	29 935,20	0,03 %
De 200 à 249 jours	18	20 743,87	0,02 %
De 250 à 299 jours	6	5 332,17	0,01 %
+ de 300 jours	2	14 928,61	0,02 %
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>158</b>	<b>709 813,18</b>	<b>0,75 %</b>



## TABLEAU DE FINANCEMENT

### Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie

en M€	Position réelle 31/12/2019	Mouvements prévus BR 2020	Mouvements réels 2019	Ecart	Position réelle 31/12/2020
Changement méthode / Produits Cabri	- 5,1	2,4	3,1	0,7	- 2,0
Opérations de démantè.Feurs	1,5	- 1,0	- 0,6	0,5	0,9
Opérations d'assain. ICPE Cad	1,0	- 1,0	0,0	1,0	1,0
Taxes bureau bâtiment 01	1,0	- 1,0	0,0	1,0	1,0
LATAC	0,0	1,5	1,5	0,0	1,5
Noria	1,1	- 0,8	- 0,8	0,3	0,6
Provisions	10,9	0,0	1,9	1,9	12,8
Disponible	5,6	0,0	- 3,5	- 3,5	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>16,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>17,9</b>

Le niveau du fonds de roulement au 31 décembre 2020 s'élève à 17,9 M€ contre 16,0 M€ à fin décembre 2019, soit un apport de 1,9 M€. Les opérations décrites ci-dessous impactent le fonds de roulement au cours de l'exercice 2020 :

- le principe de constatation des produits Cabri à l'avancement génère une diminution des recettes restant à comptabiliser de 3,1 M€, laissant un solde au fonds de roulement au 31/12/2020 de 2,0 M€ gagé sur les produits à venir du projet (les produits constatés d'avance, à ce titre, figurent en négatif au fonds de roulement). Le taux d'avancement des produits Cabri a effectivement été plus rapide en 2020, essentiellement en raison de l'arrivée d'un nouveau contributeur à hauteur de + 2,0 M€ (FRAMATOME) ;
- les opérations de démantèlement et d'assainissement de Feurs consomment le fonds de roulement à hauteur de 0,6 M€ ;
- le prélèvement au fonds de roulement au titre du plan de transmission et de renouvellement des compétences (« Noria ») s'élève à 0,5 M€ en 2020 ;
- le niveau des provisions (hors opérations de démantèlement et d'assainissement) augmente de 1,9 M€, ce qui s'explique principalement par les variations suivantes :
  - + 0,6 M€ net sur les litiges sociaux ;
  - + 0,6 M€ net sur la provision Comptes Épargne-Temps (CET), JRS et RTT. Pour mémoire, conformément à l'instruction comptable commune, un changement de méthode comptable relatif aux droits acquis dans le cadre des Comptes Épargne-Temps (CET), JRS et RTT, a été mis en œuvre à fin décembre 2019. Ceux-ci sont désormais enregistrés en provisions pour charges ;
  - + 0,4 M€ concernant l'installation des balises Téléray sur les sites de la DGGN ;
  - + 0,2 M€ relatif à la quote-part des pertes de l'activité du GIE ENSTTI.

Par ailleurs, le niveau de disponible laissé au fonds de roulement à fin décembre 2019 est impacté sur l'exercice 2020 par l'exécution réalisée au cours de l'exercice 2020, à hauteur de - 3,5 M€, ce qui laisse un disponible budgétaire de 2,1 M€ à fin décembre 2020.

en M€	Niveau 2020	Niveau 2019	Variation 2020/2019
Fonds de roulement	+ 17,9	+ 16	+ 1,9
Besoin en fonds de roulement	- 25,6	- 16,6	- 9,0
Trésorerie	+ 43,5	+ 32,6	+ 10,9

Le niveau du besoin en fonds de roulement de l'IRSN s'exécute à - 25,6 M€ à fin 2020, soit - 9,0 M€ entre les deux exercices. Celui-ci est structurellement négatif en raison des modalités de versement de la subvention SCSP par trimestre, et de la contribution acquittée par les exploitants, perçue au cours du 2<sup>e</sup> trimestre.

L'évolution du besoin en fonds de roulement de - 9,0 M€ résulte :

- d'une part de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation, de - 8,4 M€, principalement imputable à une forte baisse des créances clients de - 6,4 M€ ;
- et d'autre part de la variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation, de - 0,6 M€.

La trésorerie évolue de + 10,9 M€ entre les deux exercices, pour se positionner à 43,5 M€ à fin décembre 2020. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation plus rapide des encaissements par rapport à celle des décaissements.

# États financiers et annexe aux comptes annuels

## Compte de résultat

en K€

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Achats		2	4
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	Note 6	94 582	103 366
Charges de personnel	Note 7	144 251	131 660
Salaires, traitements et rémunérations diverses		100 066	91 179
Charges sociales		39 003	35 279
Intéressement et participation		1 620	1 539
Autres charges de personnel		3 561	3 663
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	Note 8	16 757	13 521
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC	Note 9	47 754	45 271
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>303 345</b>	<b>293 821</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Charges d'intérêt		1 727	2 092
Pertes de change		8	8
Dotations aux amortissements, dépréciations, et aux provisions financières	Note 9	-	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	Note 10	<b>1 735</b>	<b>2 100</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>305 080</b>	<b>295 921</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Subventions et produits assimilés	Note 2	236 209	237 522
Subventions pour charges de service public		170 659	171 834
Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques		3 392	2 951
Produits de la fiscalité affectée		62 158	62 738
Produits directs d'activité		35 831	36 063
Ventes de biens ou prestations de services	Note 3	32 291	33 440
Produits de cessions d'éléments d'actif		20	3
Autres produits de gestion	Note 4	3 521	2 619
Autres produits	Note 9	17 929	9 176
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		11 640	3 191
Reprises du financement rattaché à un actif		6 290	5 985
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>289 970</b>	<b>282 761</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits des participations et des prêts	Note 5	2	3
Intérêts sur créances non immobilisées		0	0
Gains de change		8	3
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	Note 9	-	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>10</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>289 980</b>	<b>282 768</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(15 100)</b>	<b>(13 153)</b>

# Bilan Actif

	Notes	31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net
<i>en K€</i>					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles	Note 11	37 498	(32 482)	5 016	5 439
Immobilisations corporelles	Note 11	579 404	(326 111)	253 293	272 028
Terrains		31 917	(760)	31 157	31 204
Constructions		161 245	(70 538)	90 707	96 657
Installations techniques, matériel et outillage		337 339	(217 945)	119 394	129 209
Autres immobilisations corporelles		44 479	(36 868)	7 611	8 192
Immobilisations corporelles en cours		4 254	-	4 254	6 754
Avances et acomptes sur commandes		170	-	170	12
Immobilisations financières	Note 12	369	-	369	419
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>617 272</b>	<b>(358 593)</b>	<b>258 679</b>	<b>277 885</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Créances	Note 13	23 064	(120)	22 944	29 634
Créances sur les entités publiques	Note 14	6 950	-	6 950	8 786
Créances clients et comptes rattachés	Note 15	15 985	(120)	15 865	20 369
Avances et acomptes versés sur commandes		373	-	373	282
Créances sur les autres débiteurs	Note 16	(244)	-	(244)	197
Charges constatées d'avance	Note 17	2 269	-	2 269	2 882
Disponibilités	Note 18	43 493	-	43 493	32 642
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>68 826</b>	<b>(120)</b>	<b>68 706</b>	<b>65 158</b>
Écart de conversion actif		-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>686 098</b>	<b>(358 713)</b>	<b>327 385</b>	<b>343 043</b>

# Bilan Passif

en K€

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Financements reçus</b>			
Financement de l'actif par l'État	Note 19	58 759	61 058
Financement de l'actif par des tiers	Note 20	15 732	19 046
Réserves		90 783	90 783
Report à nouveau	Note 21	10 403	23 496
Résultat de l'exercice		(15 100)	(13 153)
Amortissements dérogatoires	Note 22	3 791	3 598
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>164 369</b>	<b>184 828</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		1 267	653
Provisions pour charges		61 905	57 354
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	Note 23	<b>63 172</b>	<b>58 007</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	Note 25	48 871	50 907
Dettes financières et autres emprunts		37 388	38 838
<b>Dettes non financières</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 26	18 556	16 360
Dettes fiscales et sociales	Note 27	19 779	18 899
Avances et acomptes reçus sur commandes		5 559	4 542
Autres dettes non financières	Note 28	603	429
Produits constatés d'avance		6 476	9 072
Trésorerie		0	0
<b>TOTAL DETTES</b>	Note 24	<b>99 844</b>	<b>100 208</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>327 385</b>	<b>343 043</b>

# Tableau de financement

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net de l'exercice	(15 100)	(13 153)
<b>CAPACITÉ / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Augmentation / (diminution) des amortissements	47 210	45 214
Augmentation / (diminution) des dépréciations et provisions	(11 544)	(3 127)
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	(6 290)	(5 985)
Gains / (pertes) sur cessions d'actifs	524	54
Transferts de charge	(95)	(63)
<b>CAPACITÉ / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>14 704</b>	<b>22 939</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Cessions d'actifs	20	87
Autres ressources	148	193
Augmentation des capitaux propres	677	1 367
Augmentation des dettes financières	56	61
<b>TOTAL DES RESSOURCES (A) + CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>15 605</b>	<b>24 647</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 653	14 764
Acquisition d'immobilisations financières	3	45
<b>ACQUISITIONS D'ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>11 656</b>	<b>14 809</b>
Remboursement des dettes financières	2 092	1 841
<b>TOTAL DES EMPLOIS (B) + INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>13 748</b>	<b>16 650</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (C=A-B)</b>	<b>1 857</b>	<b>7 997</b>
+ Variation de l'actif circulant d'exploitation	(6 881)	(319)
- Variation des dettes d'exploitation	1 498	(7 606)
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS EN ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>(8 379)</b>	<b>7 288</b>
+ Variation des autres débiteurs	(441)	60
- Variation des autres créditeurs	174	(171)
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS EN ROULEMENT HORS EXPLOITATION</b>	<b>(615)</b>	<b>230</b>
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (D)</b>	<b>(8 994)</b>	<b>7 518</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (E=C-D)</b>	<b>10 851</b>	<b>479</b>
Trésorerie début de période	32 642	
Trésorerie fin de période	43 493	
Variation de trésorerie	10 851	

## NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2020 ont été établis en application des normes, principes et méthodes suivants :

- du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié au JO du 15 octobre 2014 ;
- du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1<sup>er</sup> du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publiques, homologuée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et publié au JO du 9 juillet 2015, avec application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans sa version issue de l'arrêté du 22 février 2018 ;
- de l'instruction comptable commune du 17 décembre 2019 (BOFIP-GCP-19-0055 du 16/01/2020) relative aux modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'État.

## PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION (OPTIONS, DÉROGATIONS, EXCEPTIONS)

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### Évaluation du coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées au coût historique d'acquisition ou de production hors charges financières et frais d'administration. En application des normes 5 et 6 du recueil des normes comptables des établissements publics relatives aux immobilisations, le conseil d'administration a fixé, lors d'une délibération du 15 octobre 2015, un seuil unitaire de simplification de 1 500 euros pour la constatation d'un bien à immobiliser.

Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, licences et logiciels acquis ainsi que les logiciels créés ou développés. Les installations nucléaires conjointement contrôlées avec le CEA (réacteur expérimental CABRI) figurent à l'actif immobilisé de l'Institut, au prorata de contrôle de l'immobilisation, en application de l'instruction du 17 décembre 2019 (BOFIP-GCP-19-0055 du 16/01/2020) de la DGFIP.

Certains équipements (installations nucléaires exploitées par le CEA et installations classées pour l'environnement ICPE) utilisés par l'Institut font l'objet d'une inscription en immobilisations corporelles sous la rubrique « Actif de démantèlement » en contrepartie de la provision représentant le coût total estimé des opérations de fin de cycle dès la mise en service actif de l'installation. Cet actif fait partie intégrante du coût de revient des installations correspondantes et fait l'objet d'un amortissement en fonction des plans d'amortissement déterminés pour chaque installation. Ces actifs sont évalués, de manière symétrique aux provisions correspondantes, sur la base d'éléments techniques révisés régulièrement.

Les biens mis à disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation font l'objet d'une valorisation dans les comptes sur la base d'évaluation à la valeur vénale établie en 2013 par France Domaine.

Les financements externes des actifs sont traités en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013), qui adopte une présentation des capitaux propres distinguant les financements de l'État de ceux de tiers autres (collectivités territoriales, Union européenne, etc.). Cette présentation, différente de celle prévue par le Plan comptable général, est justifiée par la spécificité juridique des établissements publics, qui ne disposent pas de capital social et dépendent à ce titre de l'État. De plus, un financement rattaché à un actif évolue désormais symétriquement à l'actif qu'il finance afin de créer un lien entre le produit (financement reçu) et la charge (consommation des avantages économiques ou perte de valeur de l'actif).

Les frais de recherche et développement sont, quel qu'en soit l'aboutissement, traités comme des charges de l'exercice.

L'IRSN a conclu le 7 juillet 2014, un partenariat public-privé en vue de la conception, la construction, le financement et la mise à disposition, sur des terrains relevant du domaine public de l'État, d'un nouveau bâtiment destiné aux services de l'IRSN, situé à FONTENAY-AUX-ROSES. L'immeuble est comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle à l'actif du bilan tandis que les sommes à verser au titre de son financement sont inscrites au passif du bilan. La valeur du bien de 48 M€ comporte deux sources de financement, 6 M€ financés directement par l'Institut sur ses fonds propres et 42 M€ qui seront traités comme une dette à long terme dont le dernier remboursement aura lieu le 31/12/2039. Le montant annuel du loyer de 2,75 M€ est composé du remboursement du capital, des intérêts et de différents frais associés à cette opération. Chaque élément de ce loyer est comptabilisé selon sa nature :

- au passif en dettes financières le remboursement du capital ;
- au compte de résultat les intérêts en frais financiers et les frais annexes en autres charges de fonctionnement.

#### Amortissements

Les immobilisations incorporelles, composées exclusivement de logiciels, sont amorties sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée de vie économique ou les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. Les amortissements inscrits sur la ligne « Terrains » correspondent aux amortissements des aménagements effectués sur ces investissements.

Les durées principalement retenues pour des équipements neufs sont les suivantes :

- infrastructures 10 ans ;
- bâtiments lourds 20 à 30 ans ;
- bâtiments légers 10 à 20 ans ;
- installations générales 10 ans ;
- agencements 5 à 10 ans ;
- matériels 5 à 7 ans ;
- outillages 3 à 5 ans ;
- mobiliers, petits matériels et informatiques 3 à 5 ans.

Pour les biens d'occasion, les durées d'amortissements sont réduites de moitié.

L'amortissement dérogatoire est utilisé autant que de besoin et correspond à l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscalement admis.

#### Dépréciation

Les immobilisations incorporelles ou corporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que des événements ou circonstances rendent la valeur d'utilité durablement inférieure à la valeur nette comptable constatée.

### 2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique.

### 3. Stocks et en cours

Compte tenu du caractère non significatif de ce poste, l'Institut ne valorise pas de stocks de matières ou fournitures consommables. Ces achats sont intégralement traités comme des charges de l'exercice.

Les en-cours de production et produits finis relatifs à des contrats de recherche ou à des commandes de prestation non facturés font l'objet de produits à recevoir au fur et à mesure de l'exécution des services.

#### 4. Valeurs mobilières de placement

En conformité avec la réglementation, l'Institut ne détient pas de valeur mobilière de placement.

#### 5. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite et que cette obligation fera l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice du tiers, que l'IRSN est en mesure d'estimer avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date de clôture ne sont pas provisionnés. Une information est donnée dans l'Annexe s'ils sont significatifs.

L'Institut est son propre assureur pour l'indemnisation des salariés en situation de perte d'emploi. À ce titre une provision est constituée en fonction de la période d'indemnisation résiduelle des bénéficiaires inscrits au 31 décembre de l'année.

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel, au titre des indemnités de départ à la retraite, ne sont pas provisionnés mais sont inscrits en engagements hors bilan.

Les provisions liées à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut correspondent au coût total de l'opération dans le cas où l'IRSN a la qualité d'exploitant (ICPE) de l'installation, ou à la quote-part qui lui est imputable du fait de sa participation à un programme dont le CEA a la qualité d'exploitant nucléaire (INB). Ces provisions sont constituées, compte tenu du caractère immédiat de la dégradation, dès la mise en service actif de l'installation (règlement CRC n°-2004-06 et avis n°2005-H du CNC). La contrepartie des provisions est portée à l'actif du bilan en immobilisations dans un compte « Actifs de démantèlement ».

L'évaluation du coût de démantèlement et d'assainissement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer à tout moment de la meilleure estimation des coûts et délais des opérations. Ces estimations reposent sur les conventions signées avec les prestataires de services ou des évaluations internes qui s'appuient sur un inventaire des équipements et de leur situation radiologique prévisionnelle et à des études successives permettant d'évaluer avec une marge d'incertitude de plus en plus réduite les coûts d'assainissement et de démantèlement.

Ces estimations tiennent compte des principales hypothèses suivantes :

- un inventaire des coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement, en règle générale et sauf contraintes particulières, sur la base d'un génie civil assaini sur pied et d'un déclassement en zone à déchets conventionnels de toutes les zones à déchets nucléaires. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement et estimer le coût ;
- l'évaluation des dépenses sur la base de coûts prévisionnels qui prennent en compte la sous-traitance, les frais de personnel, les coûts de radioprotection, les consommables, les équipements, le traitement des déchets induits, ainsi que le transport et le stockage définitif auprès de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). L'évaluation tient compte également d'une quote-part de coûts de support technique des entités en charge des opérations de démantèlement ;
- certains déchets issus d'anciennes expérimentations n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté ;

- une partie de ces coûts prévisionnels s'appuie sur des devis fermes et non révisables signés avec l'exploitant des installations. Par conséquent, il n'y a pas d'hypothèse d'inflation retenue dans la détermination de ces estimations ;
- l'établissement n'ayant pas l'autorisation d'avoir des placements rémunérés, par mesure de prudence ces provisions ne sont pas actualisées.

Les évaluations retenues pour les provisions de fin de cycle constituent, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, la meilleure estimation concernant les ressources nécessaires à l'exécution de ses obligations actuelles au titre du démantèlement et de l'assainissement de ses installations. Néanmoins, ces estimations sont porteuses de risques exogènes liés notamment à la réalisation des opérations par le CEA dans les conditions définies contractuellement et à l'évolution de l'environnement réglementaire définie par l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou de l'exutoire final des déchets.

#### 6. Dettes

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel au titre des congés payés échus et non pris, des congés payés acquis mais non échus, sont comptabilisés en dettes pour leurs montants bruts majorés des charges sociales et fiscales incombant à l'employeur.

Les engagements correspondant aux Comptes Épargne-Temps (CET) du personnel font l'objet d'une provision en application de l'instruction relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des CET, des heures complémentaires et heures supplémentaires.

#### 7. Créances

Au cours des exercices précédents, une provision pour risques et charges était constituée pour couvrir la dépréciation des créances clients. Depuis 2017, cette provision est classée en actif circulant, en dépréciation des créances.

Cette dépréciation des comptes clients a été évaluée selon les règles suivantes :

- 0 % du montant de la créance pour un retard inférieur à 6 mois ;
- 10 % entre 6 et 12 mois de retard ;
- 15 % entre 12 et 18 mois de retard ;
- 75 % au-delà de 18 mois de retard.

# Notes relatives au compte de résultat

## NOTE 2 – SUBVENTIONS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Sont rattachés à ce poste les subventions pour charges de service public (SCSP) reçues de l'État, le produit de la contribution versée par les exploitants d'INB (cf. Article 96 de la LFR 2010), les subventions de l'Agence Nationale pour la Recherche, de l'Union Européenne et des autres entités publiques, affectées au financement des charges d'exploitation de l'exercice.

(a) La subvention versée dans le cadre du programme 190 par le ministère de la transition écologique s'affiche en baisse de 1,56 M€ entre 2019 et 2020.

(b) La subvention versée dans le cadre du programme 212 par le ministère des armées s'affiche en hausse de 0,39 M€ entre 2019 et 2020.

(c) Les autres subventions publiques s'élèvent à 3,39 M€ soit une augmentation de 0,44 M€ relative à :

- + 0,25 M€ sur les contrats ANR, dont 0,12 M€, versement de préciput sur les projets ANR hors IA (le montant forfaitaire du préciput est fixé à 11 % des aides attribués aux projets de recherche) ;
- + 0,45 M€ sur les contrats européens H2020, compte tenu de l'avancement des projets ;

- - 0,1 M€, subvention du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour l'année 2019 (montant versé sur la base des dépenses justifiées).

(d) La contribution versée par les exploitants d'installation nucléaire de base (INB), dont la liste est arrêtée par l'Autorité de Sécurité Nucléaire est, pour l'exercice 2020, de 62,16 M€ soit une baisse de 0,34 M€ par rapport au plafond de 62,5 M€ atteint en 2019. Pour mémoire le dépassement fait l'objet d'un reversement comptabilisé en charges spécifiques (compte 657). Les principaux contributeurs sont EDF (48,4 M€), CEA (6,9 M€) et ORANO CYCLE (5,1 M€).

Suite au plafonnement des taxes affectées aux opérateurs prévu par l'article 46 de la loi de finances pour 2012 (n°2011-1977 du 28 décembre 2011) modifié par Décision n°2016-743 DC du 29 décembre 2016, l'IRSN a reversé l'excédent encaissé à hauteur de 0,24 M€ au budget de l'État. Cet ajustement de la contribution au montant du plafond autorisé est comptabilisé en dépense au compte « Charges spécifiques » intégré au poste « Autres charges de fonctionnement » du compte de résultat.

en K€	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Subventions pour charges de service public</b>			
Programme 190	(a)	166 544	168 109
Programme 212	(b)	4 115	3 725
<b>Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques</b>			
Autres ministères		129	130
ANR (IA et hors IA)		1 180	931
Union européenne		1 707	1 257
Autres		377	633
Contribution des exploitants	(d)	62 158	62 738
<b>TOTAL</b>		<b>236 209</b>	<b>237 522</b>

## NOTE 3 – CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux études et prestations facturées par l'IRSN aux tiers dans le cadre de la réalisation de ses programmes ou prestations de service. Il est constaté à l'avancement des travaux.

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
Contrats de recherche et développement	9 852	8 413
Prestations standard	10 892	13 057
Prestations spécifiques	4 942	5 816
Autres activités	6 605	6 154
<b>TOTAL</b>	<b>32 291</b>	<b>33 440</b>

- Les contrats cofinancés de recherche et développement s'élèvent à 9,8 M€, soit + 1,44 M€ par rapport à l'exercice précédent. La variation est liée principalement au niveau de réalisation 2020 du contrat de R&D CABRI-CIP, avec la reconnaissance des produits à l'avancement.
- Les prestations standard baissent de 2,17 M€ dont l'activité de dosimétrie passive (- 1,9 M€) et les analyses de radio-toxicologie (- 0,2 M€) .
- Les prestations spécifiques et études non cofinancées sont en baisse de 0,87 M€ notamment sur les activités réalisées par RISKAUDIT : - 0,45 K€.
- Les autres activités sont en hausse de 0,45 M€ correspondant à l'augmentation de la refacturation des mises à disposition (MAD) de personnels (+ 1,09 M€) d'une part, la baisse des activités annexes (- 0,68 M€) d'autre part : organisation des congrès ICNC et IVMR 2019/2020 (- 0,23 M€), fin de la convention sur le bâtiment 02 avec le CEA (- 0,14 M€), conventions de support non facturées en 2020 (- 0,21 M€) : 50 % des conventions RISKAUDIT et ENSTTI.

## NOTE 4 – AUTRES PRODUITS DE GESTION

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	1 299	1 162
Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs	2 107	1 312
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes	44	57
Recouvrement créances admises en non-valeur	2	6
Autres produits	70	81
<b>TOTAL</b>	<b>3 521</b>	<b>2 619</b>

Le compte redevance propriété industrielle enregistre pour l'essentiel les ventes de licences suivantes :

- C3X : 0,5 M€ ;
- SYLVIA : 0,3 M€ ;
- ASTEC : 0,14 M€.

Le compte produits issus des annulations de charges sur exercices antérieurs se monte à 2,1 M€ et se décompose principalement des montants ci-après :

- 0,9 M€ d'annulation de charges à payer des exercices précédents ;
- 1,2 M€ d'avoir sur exercices antérieurs dont 0,2 M€ correspondant à la régularisation de la contribution forfaitaire hors gardiennage de l'année 2019 du CEA et 0,8 M€ lié à la suppression du décalage d'un an entre le paiement de la taxe d'apprentissage et l'année au titre de laquelle elle est due (réaménagement prévu par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

## NOTE 5 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont composés des éléments suivants :

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des participations et des prêts	2	3
Intérêts sur créances non immobilisées	0	0
Gains de change	8	3
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

En application de la réglementation applicable aux établissements publics, l'institut n'effectue pas de placement de sa trésorerie. La variation est due notamment à l'augmentation du poste gain de change.

## NOTE 6 – CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
Achats de sous-traitance	27 826	28 726
Achats non stockés de matières et fournitures	13 797	12 639
Remises, rabais et ristournes obtenus sur achats	(158)	(79)
Services extérieurs	53 116	62 080
Sous-traitance externe	25 780	26 220
Locations et charges locatives	1 632	1 749
Entretien et réparation	15 298	15 900
Assurances	698	779
Etudes et recherche	-	-
Documentation	1 264	2 025
Personnel intérimaire	2 089	3 098
Honoraires	64	201
Publicité et publications	129	163
Transports	287	405
Frais de mission et de réception	1 840	7 255
Frais postaux et de télécommunication	2 207	2 245
Frais bancaires	12	-
Divers	1 817	2 041
<b>TOTAL</b>	<b>94 582</b>	<b>103 366</b>

Les consommations de l'exercice sont en baisse de 8,8 M€ entre 2019 et 2020. Cette variation porte principalement sur les postes suivants :

- la baisse de 0,9 M€ du poste « achats de sous-traitance » notamment sur les achats d'étude hors CEA ;
- l'augmentation de 1,2 M€ du poste « achats non stockés de matières et

fournitures » correspond aux dépenses faites par l'Institut pour s'adapter à la crise sanitaire (gels, masques, matériel informatique...);

- la baisse de 9 M€ du poste « services extérieurs » principalement sur les frais de mission et de réception (- 5,4M€) ainsi que sur le personnel intérimaire (- 1M€), consécutive à la pandémie.

## NOTE 7 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Salaires et traitements</b>	<b>100 066</b>	<b>91 179</b>
Appointements, congés payés et CET	94 758	87 481
Supplément familial	1 305	1 219
Autres	4 003	2 479
<b>Charges sociales</b>	<b>39 003</b>	<b>35 279</b>
Assurance maladie	25 802	24 942
Mutuelle	1 586	1 538
Retraite	10 785	10 470
Autres charges sociales	831	(1 670)
<b>Intéressement (hors charges sociales associées)</b>	<b>1 620</b>	<b>1 539</b>
<b>Autres charges de personnel</b>	<b>3 561</b>	<b>3 663</b>
<b>TOTAL</b>	<b>144 251</b>	<b>131 660</b>

La variation de + 12,6 M€ des charges de personnel s'explique notamment par l'augmentation des effectifs sur l'année 2020 et par l'impact négatif en 2019 du changement de méthode de comptabilisation des comptes épargne

temps (dont la conséquence est la variation des appointements, congés payés et CET de + 5,5 M€ et des autres charges sociales de + 2,5 M€).

## NOTE 8 – AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

en K€	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Impôts et taxes sur rémunérations</b>	<b>7 350</b>	<b>6 572</b>
Taxes sur salaires	2 395	1 845
Taxe d'apprentissage	922	813
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	1 004	982
Versements de transport	2 590	2 508
Autres impôts et taxes sur rémunérations	439	425
<b>Autres impôts et taxes et versements assimilés</b>	<b>1 742</b>	<b>1 521</b>
CFE	285	184
CVAE	159	111
Taxes foncières	636	481
Taxes sur les bureaux	47	150
Taxes non récupérables sur périmètre mixte	49	59
Autres	510	461
Redevances	57	77
<b>Redevances</b>	<b>6 397</b>	<b>3 828</b>
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>89</b>	<b>113</b>
<b>Charges spécifiques</b>	<b>475</b>	<b>627</b>
<b>Autres charges de fonctionnement</b>	<b>704</b>	<b>860</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 757</b>	<b>13 521</b>

La variation de + 0,5 M€ de la taxe sur les salaires s'analyse par une augmentation de 3 % du prorata du calcul de détermination de cette taxe résultant de l'évolution sur le personnel du périmètre mixte.

La variation de 2,5 M€ du poste redevances s'explique principalement par les dépenses de maintenance de licences logicielles :

- + 0,9 M€ sur le fournisseur BULL (évolution des infrastructures de sauvegarde et archivage) ;
- + 0,9 M€ sur le fournisseur UGAP ;
- + 0,3 M€ sur le fournisseur MIND TECHNOLOGIES (licences de nomadisme en réponse au télétravail imposé par le confinement).

## NOTE 9 – DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, DÉPRÉCIATIONS

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

en K€	Dotations		Reprises	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019
Valeur nette comptable des actifs cédés	544	56		
<b>Sur immobilisations</b>				
Dotations aux amortissements	33 657	33 623		
Dotations aux amortissements exceptionnelles	-	-		
<b>Sur actif circulant</b>				
Dépréciations des créances clients	207	236	226	264
<b>Provisions</b>				
Provisions pour risques et charges	12 942	10 952	11 108	2 546
Provisions pour risques et charges financiers	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	404	404	211	317
Transferts de charges	-	-	95	63
Reprise du financement rattaché à un actif	-	-	6 290	5 985
<b>TOTAL</b>	<b>47 754</b>	<b>45 271</b>	<b>17 929</b>	<b>9 176</b>

Le poste « Valeur nette comptable des actifs cédés » enregistre une hausse de 0,5 M€ liée à la mise au rebut de l'équipement du laboratoire Neutron.

Le poste provisions enregistre les variations suivantes :

- + 2 M€ de dotations dont + 0,8 M€ sur les litiges sociaux (cf. note 23), + 0,6 M€ sur les CET/RTT/JRS, + 0,4 M€ sur l'assainissement FEURS ;
- + 8,6 M€ de reprises liées principalement au changement de méthode de comptabilisation des CET/JRS/RTT (8,2 M€) intervenu en 2019.

## NOTE 10 – CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières sont présentées ci-dessous :

en K€	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges d'intérêt	(a)	1 727	2 092
Pertes de change		8	8
Dotations aux amortissements, dépréciations, et aux provisions financières		-	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 735</b>	<b>2 100</b>

(a) La charge d'intérêts est liée notamment au financement du bâtiment 01 dans le cadre d'un partenariat public-privé.

# Notes relatives au bilan

## ACTIF

### NOTE 11 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en K€	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>36 877</b>	<b>660</b>	<b>39</b>	<b>37 498</b>
Concessions, brevets, licences et logiciels	32 335	550	0	32 885
Droits d'usage	4 463	-	-	4 463
Immobilisations incorporelles en cours	80	109	39	150
Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	1	-	1
<b>Amortissements</b>	<b>31 439</b>	<b>1 043</b>	<b>-</b>	<b>32 482</b>
Concessions, brevets, licences et logiciels	31 439	1 043	-	32 482
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 439</b>			<b>5 016</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>566 532</b>	<b>20 934</b>	<b>8 062</b>	<b>579 404</b>
Terrains	31 824	92	-	31 917
Constructions	160 270	975	0	161 245
Installations techniques, matériel et outillage	325 202	13 756	1 618	337 339
Autres immobilisations corporelles	42 470	2 091	82	44 479
Immobilisations corporelles en cours	6 754	3 744	6 243	4 254
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	12	276	119	170
<b>Amortissements</b>	<b>294 504</b>	<b>32 676</b>	<b>1 069</b>	<b>326 111</b>
Terrains	620	140	-	760
Constructions	63 614	6 924	-	70 538
Installations techniques, matériel et outillage	195 993	22 944	991	217 945
Autres immobilisations corporelles	34 278	2 669	78	36 868
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>272 028</b>			<b>253 293</b>
<b>TOTAL</b>	<b>277 466</b>			<b>258 309</b>

#### Immobilisations incorporelles

L'évolution de la valeur brute entre les deux exercices + 0,6 M€ correspond principalement à l'achat de licences supplémentaires pour répondre à la crise sanitaire (déploiement généralisé du télétravail).

#### Immobilisations corporelles

La valeur brute progresse de + 12,9 M€ expliquée notamment par + 13,8 M€ d'entrées en installations techniques, matériel et outillage (comportant 5,7 M€ en matériel d'exploitation et 3,3 M€ en actif de démantèlement).

Les immobilisations en cours affichent une variation nette de - 2,5 M€ comportant notamment des transferts pour, - 3,8 M€ de mise en service des installations COAL, ASPIC, VanGogh, EVA, et + 1,4 M€ d'acquisition de matériel d'exploitation.

#### Actifs de démantèlement

Ils sont la contrepartie directe de la provision démantèlement (pas d'inscription de la dotation au compte de résultat). L'actif de démantèlement est amorti en mode linéaire et en 2020 affiche une valeur nette comptable de 20 M€. En contrepartie la provision, qui représente le montant des travaux de démantèlement restant à réaliser, s'élève à 45,29 M€.

## NOTE 12 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières, d'un montant de 0,37 M€, comprennent les dépôts et cautionnement versés et les prêts accordés au personnel. Ce dernier poste enregistre une baisse de 0,05 M€.

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Prêts	227	280
Autres immobilisations financières	142	139
<b>TOTAL</b>	<b>369</b>	<b>419</b>

## NOTE 13 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en K€	31/12/2020		
	Brut	< 1 an	> 1 an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Prêts	227	14	213
Autres immobilisations financières	142	-	142
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	135	135	-
Autres créances clients	22 799	22 799	-
Avances et acomptes	373	373	-
Créances sur les autres débiteurs	(244)	(244)	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 434</b>	<b>23 078</b>	<b>355</b>

## NOTE 14 – CRÉANCES SUR LES ENTITÉS PUBLIQUES

en K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
État et autres collectivités publiques - Subventions à recevoir	(a)	2 008	1 356
État - TVA	(b)	3 200	5 640
État et autres collectivités publiques - Charges à payer et produits à recevoir		1 742	1 790
<b>TOTAL</b>		<b>6 950</b>	<b>8 786</b>

(a) L'augmentation du poste traduit le montant des subventions à recevoir (notamment des contrats européens H2020 et de l'ANR) ; le total des dépenses exécutées étant supérieur au montant des avances perçues.

(b) La diminution de 2,4 M€ s'explique par le décalage du remboursement du crédit de TVA de novembre 2019 sur 2020.

## NOTE 15 – CRÉANCES CLIENTS

en K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Valeur brute</b>		<b>15 985</b>	<b>20 508</b>
Clients - ventes de biens ou de services	(a)	11 639	16 764
Clients douteux ou litigieux		135	155
Clients - factures à établir	(b)	4 211	3 589
<b>Provision pour dépréciation</b>		<b>(120)</b>	<b>(139)</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients		(120)	(139)
<b>TOTAL</b>		<b>15 865</b>	<b>20 369</b>

(a) Une variation du poste créance clients - 4,5 M€ qui se décompose en - 5,1 M€ sur les soldes clients et + 0,6 M€ sur les factures à établir (un niveau d'encaissement à + 38 % par rapport à 2019) et une baisse de réalisation des prestations liée à la crise sanitaire.

(b) Le montant des produits à recevoir déclarés pour 2020 s'élève à 4,2 M€. La hausse de 0,6 M€ par rapport à l'année 2019, est due notamment à :

- + 1,37 M€ pour les contrats R&D (Modification des conditions de facturation du contrat QUADRI, 50 % en année N et 50 % (solde) en année N+1 au lieu de 80/20 et le solde des contrats PICS facturable en 2021) ;
- - 0,46 M€ pour les prestations de dosimétrie.

## NOTE 16 – CRÉANCES SUR LES AUTRES DÉBITEURS

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes au personnel	-	-
Débiteurs divers	(244)	197
<b>TOTAL</b>	<b>(244)</b>	<b>197</b>

La variation de - 0,4 M€ du poste débiteurs divers s'explique notamment par l'annulation de la créance de 0,3 M€ sur l'Université de Strasbourg (contribution due par les exploitants d'installation nucléaire de base).

## NOTE 17 – CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	2 269	2 882

Les charges constatées d'avance totalisent 2,3 M€. Les dépenses qui subissent cet ajustement sont essentiellement les maintenances de licences. La variation négative de 0,6 M€ est due à la constatation en charges de la part de redevance Microsoft 2020.

## NOTE 18 – TRÉSORERIE

Ce poste reprend la position des disponibilités auprès de la Recette Générale des Finances en fin d'exercice :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Disponibilités	43 493	32 642

L'amélioration de la trésorerie résulte essentiellement de la réduction des créances clients qui ont bénéficié d'un niveau d'encaissement particulièrement élevé.

## PASSIF

### NOTE 19 – FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT

en K€	Notes	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
<b>Dotations</b>					
Financements non rattachés à des actifs déterminés - État	(a)	16 241	637	1 422	15 455
Financements d'actifs mis à disposition - État		30 923	-	-	30 923
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - État	(b)	101 287	96	857	100 526
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - ANR/IA	(c)	2 213	1 422	-	3 635
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>150 664</b>	<b>2 155</b>	<b>2 279</b>	<b>150 540</b>
<b>Compléments de dotations</b>					
Reprise sur financements d'actifs mis à disposition - État	(d)	(2 078)	-	-	(2 078)
Reprise sur financements d'autres actifs	(d)	(86 970)	(2 199)	(293)	(88 876)
Reprise sur financements d'autres actifs - ANR/IA	(d)	(558)	(270)	-	(827)
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>(89 606)</b>	<b>(2 468)</b>	<b>(293)</b>	<b>(91 781)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>61 058</b>	<b>(313)</b>	<b>1 986</b>	<b>58 759</b>

(a) La variation de + 0,8 M€ en 2020 correspond aux versements de subventions d'investissements ANR non rattachés à des actifs pour un montant de 1,4 M€ et une affectation de la subvention pour un montant de 0,6 M€ à des valeurs d'actifs financées pour les programmes DENOPI, PERFROI.

(b) La variation de ce poste est liée aux travaux d'inventaire d'immobilisations (mise hors service).

(c) La variation correspond à l'affectation des financements non rattachés à un actif pour un montant de 1,4 M€ (cf. a) à des valeurs d'actifs financées pour les programmes DENOPI, PERFROI.

(d) La variation de + 2,2 M€ correspond à la quote-part d'amortissement des actifs financés par subvention diminuée des immobilisations mises au rebut.

### NOTE 20 – FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS

Il s'agit essentiellement du traitement comptable du financement externe de l'actif. Les subventions reçues hors État et affectées au financement

de l'actif sont reprises au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Financements non rattachés à des actifs - Tiers autres	-	-
Subventions d'investissement reçues de l'État	1	1
Subventions d'investissement autres	-	-
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Collectivités et EPN	35 116	35 076
Valeur initiale des financements rattachés à des actifs - Autres organismes	30 001	30 001
Reprises sur financements rattachés à des actifs - Collectivités et EPN	(35 012)	(34 884)
Reprises sur financements rattachés à des actifs - Autres organismes	(14 374)	(11 149)
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 732</b>	<b>19 046</b>

La variation de l'ensemble des postes de subventions d'actif par des tiers correspond à la quote-part d'amortissement 2020 des actifs subventionnés dont CABRI Réacteur et Boucle à Eau pour un montant de 3,2 M€.

## NOTE 21 – REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Report à nouveau	10 403	23 496

La variation du poste « Report à nouveau » correspond à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice précédent de 13 M€.

## NOTE 22 – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Amortissements dérogatoires	3 791	3 598
<b>TOTAL</b>	<b>3 791</b>	<b>3 598</b>

En 2013, l'Institut a fait varier la durée de l'amortissement comptable par rapport à la durée fiscale de référence de certains biens de l'actif, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires dont l'impact sur l'exercice 2020 s'analyse comme suit :

- une dotation complémentaire de 0,4 M€ ;
- une reprise d'amortissement de 0,2 M€.

## NOTE 23 – PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

en K€	Notes	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2020
				(provision utilisée)	(provision non utilisée)	
<b>Provisions pour litiges</b>		<b>653</b>	<b>818</b>	<b>204</b>	<b>-</b>	<b>1 267</b>
Litiges sociaux	(a)	653	818	204	-	1 267
Autres litiges		-	-	-	-	-
<b>Provisions pour charges</b>		<b>57 354</b>	<b>15 455</b>	<b>10 904</b>	<b>-</b>	<b>61 905</b>
Démantèlement	(b)	42 462	3 330	500	-	45 292
Assainissement	(c)	4 612	1 202	740	-	5 074
Dépenses PSE/DGGN - Téléray		190	410	-	-	600
Dépenses foncier / Vallée Grand Sud		-	58	-	-	58
Dépenses fournisseurs RH		165	148	165	-	148
RISKAUDIT - Quote part /pertes	(d)	300	-	-	-	300
ENSTTI - Quote part /pertes activité anglaise	(d)	242	180	242	-	180
ENSTTI - Quote part /pertes activité française	(d)	150	400	150	-	400
AGEFIPH		127	59	-	-	185
Indemnités chômage	(e)	893	842	893	-	842
CET - RTT - JRS / Brut	(f)	5 513	5 947	5 513	-	5 947
CET - RTT - JRS / Charges sociales	(f)	2 701	2 878	2 701	-	2 878
<b>TOTAL</b>		<b>58 007</b>	<b>16 272</b>	<b>11 108</b>	<b>-</b>	<b>63 172</b>

(a) Reprise de la provision litiges sociaux pour 0,2 M€, deux affaires antérieures à 2020 ayant été soldées ; quatre nouveaux dossiers provisionnés pour 0,8 M€.

(b) La provision pour démantèlement de CABRI a été actualisée d'une dotation complémentaire de 3,3 M€.

(c) Les travaux d'assainissement du site de FEURSMETAL réalisés sur l'exercice et la révision des coûts restant à venir se traduisent par une augmentation de 0,5 M€ de la provision.

(d) Provision pour les quotes-parts de perte de l'IRSN dans les GEIE Riskaudit et ENSTTI soit 0,9 M€.

(e) Allocation chômage : l'IRSN est son propre assureur pour l'indemnisation des salariés en situation de perte d'emploi. À fin 2020, 35 bénéficiaires à indemniser contre 29 en 2019.

(f) Les droits acquis au titre des CET, JRS et RTT progressent de 0,6 M€.

## NOTE 24 – ÉTATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

en K€	31/12/2020 Brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	48 871	2 163	9 182	37 526
Avances et acomptes reçus	5 559	5 559		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 556	18 556		
Dettes fiscales et sociales	19 779	19 779		
Autres dettes non financières	603	603		
Produits constatés d'avance	6 476	6 476		
<b>TOTAL</b>	<b>99 844</b>	<b>53 137</b>	<b>9 182</b>	<b>37 526</b>

## NOTE 25 – DETTES FINANCIÈRES

La situation des emprunts au 31 décembre 2020 est la suivante :

en K€	31/12/2019	Remboursement	Augmentation	31/12/2020
Emprunt auprès d'un établissement de crédit	12 068	586	-	11 483
Autres dettes financières	38 779	1 448	-	37 332
Intérêts courus non échus	59	178	176	56
<b>TOTAL</b>	<b>50 907</b>			<b>48 871</b>

Ce poste enregistre les soldes d'un emprunt auprès du Crédit Agricole et de la dette correspondant au financement du bâtiment 01 en PPP. La variation de l'exercice correspond au remboursement de l'année.

## NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes fournisseurs se décomposent de la manière suivante à la clôture de l'exercice :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs - Achats de biens et services	4 223	2 923
Frais de missions et indemnités kilométriques	1	43
Fournisseurs - Retenue de garantie	303	239
Fournisseurs - Charges à payer	10 912	12 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 116	438
<b>TOTAL</b>	<b>18 556</b>	<b>16 360</b>

## NOTE 27 – DETTES FISCALES ET SOCIALES

À la clôture de l'exercice, la position des comptes est la suivante :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	<b>12 644</b>	<b>12 185</b>
Provision congés à payer	9 871	9 557
Autres dettes de personnel	2 773	2 628
<b>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</b>	<b>4 997</b>	<b>5 865</b>
Charges sociales / CP	4 679	4 683
Autres dettes / organismes sociaux	318	1 182
<b>État et autres collectivités publiques</b>	<b>2 138</b>	<b>848</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 779</b>	<b>18 899</b>

La variation des dettes fiscales et sociales s'analyse comme suit :

- variation des comptes de charges de personnel : diminution de 0,9 M€ du poste « sécurité sociale et autres organismes sociaux » dont 0,8 M€ lié à la suppression du décalage d'un an entre le paiement de la taxe d'apprentissage et l'année au titre de laquelle elle est due (réaménagement prévu par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel) ;

- variation État (TVA) : on constate une diminution du poste de TVA collectée sur les encaissements de décembre liée aux facturations tardives des clients (- 0,8 M€) ainsi qu'un solde de TVA à décaisser inférieur de 1,9 M€ par rapport à 2019, soit une variation cumulée de 1,1 M€.

## NOTE 28 – AUTRES DETTES NON FINANCIÈRES

Les éléments significatifs du poste sont les suivants :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>Débiteurs et créditeurs divers</b>	<b>30</b>	<b>41</b>
Excédent de versement à rembourser	22	34
Autres débiteurs et créditeurs divers	8	7
<b>Comptes transitoires ou d'attente</b>	<b>574</b>	<b>388</b>
Recettes perçues avant émission de titres	548	351
Recettes congrès	15	23
Recettes CAMARI	11	13
Autres recettes à transférer	-	-
Autres dettes diverses	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>603</b>	<b>429</b>

Les comptes de recette perçues avant émission des titres affiche une augmentation de 0,2 M€.

## NOTE 29 – AUTRES INFORMATIONS

### Événements postérieurs à la clôture

Néant.

### Situation au regard de l'impôt sur les sociétés

L'établissement est en situation de déficit fiscal.

Est exclu du périmètre des activités entrant dans le champ d'imposition, l'ensemble des financements des missions de service public, de recherche et d'enseignement, avec ou sans partenariat avec d'autres établissements publics ou entreprises du secteur privé. A contrario, les activités entrant dans le champ d'imposition à l'IS correspondent aux opérations dites « lucratives », réalisées dans des conditions semblables aux entreprises commerciales.

En 2020, le montant des déficits reportables est évalué à 88 M€.

### Engagements de retraite

Engagements calculés suivant la norme IAS 19 : 20,9 M€ en valeur brute, soit 30,9 M€ en intégrant une estimation des charges sociales et des indemnités spécifiques de la mesure d'incitation au départ en retraite pour les salariés ayant optés pour cette disposition.

- taux d'actualisation 0,63 % ;
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres ;
- taux de rotation retenu : 4,2 % ;
- taux d'augmentation de salaire : 1,9 %.

Durant l'exercice 2020, 49 salariés se sont déclarés pour bénéficier du plan d'incitation au départ à la retraite. Au 31/12/2020, 34 sont encore en activité et le surcoût de ces départs qui représente 1,9 M€ est inclus dans le calcul de l'engagement retraite de l'IRSN précisé ci-dessus

Le bénéfice de cette mesure reste ouvert en 2021 aux salariés nés avant 1960. Une estimation du taux d'adhésion et du coût associé a été élaborée par simularité avec la réalisation de la première année du plan. L'engagement complémentaire de l'IRSN est ainsi valorisé à 3 M€.

### Effectifs

L'effectif des personnes rémunérées par l'Institut au 31 décembre 2020 (hors contrats en alternance et stagiaires) est de 1800 salariés dont la ventilation est la suivante :

- contrats à durée indéterminée cadre : 1 285 ;
- contrats à durée indéterminée non-cadre : 356 ;
- contrats à durée déterminée : 159.

Par ailleurs, ces contrats se répartissent en :

- contrats temps plein : 1 646 ;
- contrats temps partiel : 154.

# Rapport du commissaire aux comptes



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## *Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)*

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)  
31, avenue de la Division Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses  
*Ce rapport contient 29 pages*  
Référence : LG-211-49

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)**

Siège social : 31, avenue de la Division Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance,

#### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Institut à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Le paragraphe « 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles » de la note 1 relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes « 9 - Dotations et reprises sur amortissements et provisions, dépréciations » et « 11 - Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe fournissent une information appropriée.

#### *Provisions pour risques et charges*

Votre Institut constitue des provisions pour couvrir ses passifs de démantèlement et d'assainissement, tels que décrits dans le paragraphe « 5 - Provisions pour risques et charges » de la note 1 relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère approprié et raisonnable des hypothèses retenues concernant les estimations de ces passifs et nous nous sommes assurés que l'information communiquée dans la note « 23 - Provisions pour risques et charges » est appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature, un caractère incertain, les réalisations pourraient différer, parfois de manière significative, des prévisions.

### **Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux autorités de tutelle**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. La mission des commissaires aux comptes ne comprend pas d'interventions spécifiques sur la comptabilité budgétaire, en conséquence, nos vérifications sur le rapport de gestion et documents adressés aux autorités de tutelle ne portent pas sur les données de la comptabilité budgétaire.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents adressés aux autorités de tutelle sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de l'ordonnateur et de l'agent comptable relatives aux comptes annuels**

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, et à l'ordonnateur, en liaison avec l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Institut.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2021

Image obtenue à la microsonde électronique SX100 (CAMECA) par le Laboratoire d'Expérimentation en Mécanique et Matériaux de l'IRSN sur un échantillon de gaine combustible en alliage de zirconium ayant subi une oxydation à 1 200 °C sous vapeur d'eau pour simuler un accident de perte de réfrigérant primaire. L'image illustre la diffusion du fer pendant la phase accidentelle. La microsonde électronique EPMA (Electron Probe MicroAnalysis ou microsonde de Castaing) est un outil qui utilise un faisceau d'électrons focalisés pour bombarder la surface d'un échantillon et analyser le spectre en énergie du rayonnement X émis par l'échantillon. Cette technique permet de déterminer la composition élémentaire d'un matériau avec une résolution spatiale qui est de l'ordre du micron.

N° D'ISSN DU RAPPORT FINANCIER EN FRANÇAIS : ISSN 2679-6783

CONCEPTION & RÉALISATION CIM&YA



31, avenue de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**COURRIER**

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**TÉLÉPHONE**

+33 (0)1 58 35 88 88

**SITE INTERNET**

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

**E-MAIL**

[contact@irsn.fr](mailto:contact@irsn.fr)

 [@irsnfrance](https://twitter.com/irsnfrance)